

GITES « AU ♥ DE LA CITE ROMANE »

Propriétaires : Anne et Christian NIBEL

25 rue du Général de Gaulle

67560 ROSHEIM

Téléphone : 06 85 08 95 61 - Mail : contact@aucoeurdelaciteromane.fr - Site internet : www.aucoeurdelaciteromane.fr

CONTRAT DE LOCATION

Durée minimum de location : 2 nuitées, sauf juillet et août : 4 nuitées

Locataire : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____

Mail : _____

Tarifs (tout compris, pas d'options) :

Toute l'année

- 150 € la nuitée pour 2 personnes
- + taxe de séjour et par nuitée : 1,65 € par personne de plus de 18 ans
- + frais de ménage : 40 €

Appartement retenu : _____ (Fougère ou Soleil)

Période de location : du _____ au _____

Conditions générales (voir également document « règlement intérieur ») :

- Logement meublé 2 personnes, non-fumeurs, pas d'animaux.
 - Arrivée : à partir de 16 heures - Départ : avant 10 heures
 - Règlements : virements bancaires et cartes bancaires acceptés
 - Versement d'un acompte de 30 % du montant total au moment de la réservation, à nous faire parvenir par virement bancaire (voir RIB joint).
- Annulation gratuite jusqu'à 3 semaines avant votre arrivée avec remboursement de l'acompte.
Nous vous remercions de nous transmettre les coordonnées de votre assureur et le numéro de votre contrat.
Le solde est à régler à votre arrivée.
- Dans le cas d'une réservation de dernière minute (moins de 4 jours avant la date du séjour), l'intégralité du séjour est à régler lors de la réservation.
 - Le locataire est responsable de tous les dommages survenant de son fait.
 - Le nettoyage du meublé est à la charge du locataire pendant la période de location ainsi qu'à la fin de la location.
 - Un état des lieux est réalisé à l'arrivée et au départ du locataire.
 - Une caution de 200 € est demandée à l'arrivée.

Le présent contrat est établi en 2 exemplaires dont 1 exemplaire est à retourner signé au propriétaire sous 8 jours.

Le propriétaire
Fait à Rosheim, le _____

Le locataire
Fait à _____, le _____

Lu et accepté (mention manuscrite)

Signature du propriétaire :

Signature du locataire :

Règlement intérieur

Pour faciliter votre séjour, nous mettons à votre disposition notre règlement intérieur.

Il vous permet d'avoir un repère en cas de difficultés.

La signature du contrat de location vous engage sur les conditions générales et particulières de location, et sur le règlement intérieur de nos gîtes.

Durée de location

Le gîte vous est loué pour une période définie lors de la réservation selon les conditions exposées sur votre contrat de location.

Le client signataire du présent contrat conclu pour une durée déterminée ne pourra en aucune circonstance se prévaloir d'un quelconque droit au maintien dans les lieux.

Arrivée / Départ

Il est recommandé aux utilisateurs d'informer de leur heure d'arrivée et de départ le plus tôt possible.

Le client doit se présenter le jour précisé et aux heures mentionnées sur le présent contrat.

En cas d'arrivée tardive ou différée, le client doit nous prévenir par téléphone ou par courriel.

(téléphone : 06 85 08 95 61 – courriel : contact@aucoeurdelaciteromane.fr)

Il vous est demandé de respecter l'heure de départ prévu au contrat.

Un état des lieux sera réalisé avec le propriétaire à l'arrivée et au départ.

Règlement

Un acompte de 30 % du montant total de votre séjour vous sera demandé à la réservation.

Le solde du séjour est à régler à votre arrivée par CB ou en espèces.

Une caution de 200,00 €uros, à régler par chèque ou en espèces, est demandée à votre arrivée.

La taxe de séjour forfaitaire de 1,65 €uros par personne de plus de 18 ans par jour/nuit est à régler en sus.

Les frais de ménage de 40 €uros sont à régler en sus.

Annulation

En cas de désistement ou d'annulation dans les 3 semaines avant votre arrivée, si vous ne bénéficiez pas d'une garantie d'annulation (voir avec votre assureur), l'acompte ne vous sera pas remboursé.

En cas d'annulation par les propriétaires, et ce en cas de force majeure, l'intégralité des sommes versées sera remboursée au locataire.

Règles concernant le bruit

Le client devra respecter le caractère paisible des lieux et en faire un usage conforme à leur destination.

Les lieux seront à partager avec les autres clients présents dans la structure.

Aussi, le respect des rythmes de chacun doit-il être pris en compte.

Ne rien faire, qui de son fait ou du fait de sa famille, puisse nuire à la tranquillité du voisinage, en évitant les bruits excessifs ou tout autre nuisance, particulièrement le soir.

Le calme doit être respecté entre 23h00 et 7h00.

Clés

Les portes sont équipées de digicodes. La procédure vous sera expliquée en début de séjour.

Téléphone, internet

Vous disposez gratuitement du libre accès internet en wifi.

L'utilisateur s'engage à ne pas utiliser le service à des fins illicites, interdites ou illégales.

Le code wifi vous sera remis à votre arrivée.

Linge de maison et entretien (literie)

Le linge de lit est fourni par nos soins, sans supplément.

Pour le lit 2 personnes de la chambre à coucher :

1 drap housse de format 160x200 cm

1 couette double 4 saisons recouverte d'une housse de couette de format 260x240 cm

2 oreillers 65x65 cm recouverts de taies

2 oreillers 50x70 cm recouverts de taies

Pour un séjour supérieur à 7 nuits ou en cas d'incident, nous pouvons vous fournir une parure propre, merci de nous en informer.

Pour des questions d'hygiène, tous les matelas et oreillers sont recouverts chacun d'une alèse, merci de nous informer en cas d'incident.

Nous préparons les lits pour votre arrivée. Il est interdit de dormir à même le matelas et la couette. Merci de votre compréhension.

Du linge de lit supplémentaire à celui énuméré plus haut, à savoir drap, couverture, etc... est à fournir par vos soins.

Linge de toilette et entretien :

Le linge de toilette est fourni par nos soins, sans supplément, soit par personne :

1 serviette de format 50x70 cm - 1 drap de bain de format 70x100 cm - 2 gants de toilette – 1 tapis de bain

Pour un séjour supérieur à 7 nuits ou en cas d'incident, nous pouvons vous fournir du linge propre, merci de nous en informer.

Les torchons de cuisine, lavettes de cuisine sont également fournis par nos soins.

Nos appartements étant équipés chacun d'une machine à laver et d'un étendoir à linge, vous pourrez laver votre linge personnel sur place.

L'entretien du linge de maison fourni (literie, salle de bains, etc...) sera exclusivement effectué par nos soins.

Télévision

Nous mettons à votre disposition un téléviseur HD à écran plat avec réception des chaînes de la TNT, ainsi qu'un lecteur dvd (formats lus DVD, CD Audio, Dual Disc, MPEG1/2/4, DivX, WMV9, MP3, WMA, JPEG et MPO).

En cas d'orage, merci de bien vouloir les débrancher.

WC

Hormis le papier hygiénique, rien d'autre ne doit être jeté dans la cuvette des WC.

Nettoyage

Pendant votre séjour, nous n'entrons pas dans les appartements, le nettoyage au court du séjour reste à votre charge.

Pour ce faire, nous mettons à votre disposition :

1 balai

1 aspirateur

1 pelle et 1 balayette

1 seau et 1 balai-serpillère rotatif

Merci de rendre les lieux dans l'état dans lequel vous les avez trouvés (penser à vider le lave-vaisselle, le réfrigérateur et les poubelles).

Nettoyage de fin de séjour

Nous prenons à coeur et nous engageons à délivrer le gîte dans un excellent état locatif, tant au niveau de la propreté qu'au niveau du fonctionnement.

Aussi, à votre départ, le gîte doit être rangé et laissé dans un état identique à celui de votre arrivée.

Si ce n'est pas le cas, le propriétaire se réserve le droit de déduire un forfait de 50,00 €uros de la caution versée en début de séjour.

Vol

Les objets de valeur (bijoux, appareils multimédia, moyens divers de paiement, etc...) ne doivent pas être laissés en apparence dans les chambres ou dans les véhicules en stationnement.

Le gîte décline toute responsabilité en cas de disparition de ces objets.

Consignes de sécurité et de bienséance

Il est formellement interdit de fumer à l'intérieur du gîte.

En cas d'urgence, avertir les secours.

Quelques numéros utiles : 18 pour les pompiers, 15 pour le Samu, 17 pour les gendarmes, 112 pour les services d'urgence par téléphone portable.

Parking

Les voitures pourront être garées sur les parkings publics se trouvant à proximité, en prenant soin de ne pas obstruer l'entrée.

Ordures ménagères

Des poubelles sont mises à disposition pour les déchets usuels dans notre local « Chaufferie ».

Les sacs poubelles pour la poubelle de la cuisine sont fournis par nos soins.

Le tri sélectif dans notre commune de Rosheim porte sur le verre, les emballages en plastique et métalliques ainsi que le papier/carton.

Pour le verre, vous pouvez le déposer dans le bac prévu à cet effet dans notre local « Chaufferie ».

Pour le plastique et le métal, vous pouvez les déposer dans les sachets jaunes prévus à cet effet dans notre local « Chaufferie ».

Pour le papier et le carton, une poubelle bleue est mise à disposition dans notre local « Chaufferie ».

Terrasse / Espace paysager / Salon de jardin / Bassin à poissons

Pour vous relaxer, vous pouvez disposer de notre espace terrasse à l'arrière de la piscine.

En été, des transats ainsi que deux salons de jardin avec parasols sont mis à votre disposition ; le mobilier peut être déplacé mais doit être remis en place après utilisation.

Seuls ces équipements sont autorisés à être mis à l'extérieur. Tout ce qui est dans le gîte doit rester dans le gîte.

Pour les amateurs, un petit terrain de pétanque ainsi qu'un jeu de boules est mis à votre disposition au fond du jardin.

Il est interdit de jeter des cailloux, morceaux de bois, etc... dans le bassin à poissons, de nourrir les poissons, d'essayer d'attraper les poissons ou de se baigner dans le bassin à poissons.

Nous déclinons toute responsabilité résultant du manquement à ces conditions.

Piscine

Une piscine intérieure chauffée de 10,5 mètres sur 5 est mis à votre disposition de 16h00 à 22h00, d'une profondeur minimum de 1,20 mètres et maximum de 1,80 mètres.

L'eau de la piscine est traitée au sel et est à une température de 30°.

Un maxi drap de bain est fourni par nos soins par personne et par séjour, si vous souhaitez en changer en cours de séjour, merci de nous informer.

L'accès au bâtiment est interdit : aux personnes en état d'ivresse ou à l'agitation anormale ; aux personnes sous l'influence de substances psychotropes ; aux personnes atteintes ou suspectées de maladies contagieuses, d'affections ou de lésions cutanées avérées ; aux enfants non accompagnés d'une personne majeure apte à les surveiller ; aux personnes non vêtues d'un maillot de bain classique et propre, compatible avec les bonnes mœurs et exclusivement réservé au bain.

Il est interdit :

- de consommer des boissons et des aliments dans l'enceinte de la piscine

- de circuler avec des chaussures dans l'enceinte de la piscine

- d'indisposer les autres baigneurs par des actes ou des attitudes non conformes au respect d'autrui

- de souiller ou détériorer les installations par des inscriptions, dessins, salissures, entaille, coups ou autres procédés

- de se livrer, soit dans la piscine, soit dans les installations, à des jeux dangereux ou susceptibles d'incommoder des tiers

- de courir, de précipiter des baigneurs dans l'eau, de crier ou de pratiquer l'apnée

- de plonger

- de faire usage ou de s'enduire de produits quelconques qui seraient de nature à souiller l'eau du bassin

- de jeter des cailloux, morceaux de bois, etc... dans le bassin

Les usagers de la piscine s'engagent à prendre une douche avant le bain, à éviter de se baigner après avoir utilisé une crème ou huile solaire et à utiliser les WC mis à leur disposition (pas de pipi dans le bassin).

Les personnes ne sachant pas nager veilleront à ne pas se rendre dans les zones où elles n'ont pas pieds.

La propreté et l'hygiène des lieux doivent être respectées.

Les enfants, même sachant nager, devront être accompagnés d'un adulte.

Tout utilisateur de la piscine doit être couvert par une assurance « Responsable Civile » défense et recours.

Nous vous rappelons que la piscine intérieure est sous la seule surveillance des usagers et qu'elle est commune aux locataires de nos gîtes ; toutefois le propriétaire se réserve le droit de l'utiliser quand il le souhaite.

Consignes aux fumeurs

Nos gîtes sont « non-fumeur », aussi est-il strictement interdit de fumer à l'intérieur des gîtes et de la piscine.

Cependant, des cendriers sont à votre disposition à l'extérieur.

Eau, électricité et chauffage

La fourniture de l'eau, de l'électricité et du chauffage est incluse dans le prix de la nuitée.

Nous vous demandons d'éteindre les lumières lorsque vous quittez une pièce.

Veillez à ne pas laisser couler l'eau inutilement, et pour économiser le chauffage, ne laissez pas les portes et fenêtres ouvertes trop longtemps !

Nos ressources sont précieuses. A l'heure du développement durable, économisons-les...

Panne ou dysfonctionnement

En cas de panne, veuillez nous contacter.

Nous déciderons ensemble de la marche à suivre et ferons au mieux pour remédier au plus vite à la situation.

En aucun cas vous ne pourriez solliciter le remboursement de dépannage ou réparation dont vous auriez pris seul l'initiative.

Utilisation du matériel

Les équipements et installations du site doivent être utilisés conformément à leur destination ordinaire.

L'ensemble du matériel figurant à l'inventaire devra être remis à la place qu'il occupait lors de l'entrée des lieux.

Le client locataire en titre est personnellement responsable de tous les dommages, pertes ou dégradations apportées tant au logement lui-même et ce qu'il contient qu'à toutes les installations du site, commis par lui-même ou les personnes qui séjournent avec lui ou lui rendent visite.

Tout matériel dégradé ou dysfonctionnant devra être signalé et donnera lieu à remboursement au propriétaire des frais de remplacement ou de remise en état.

En cas de dégradation(s), la caution est conservée par le propriétaire.

Assurance

Le preneur s'engage à s'assurer contre les risques locatifs (incendie, dégât des eaux). Le défaut d'assurance, en cas de sinistre, donnera lieu à des dommages et intérêts. Le preneur s'engage à signaler, dans les 24 heures, tout sinistre survenu dans le logement, ses dépendances ou accessoires.

La signature du contrat

La signature du contrat de location valide la prise de connaissance de notre règlement intérieur et des conditions générales de location.

Le non-respect des consignes de sécurité, des engagements contractuels ou du règlement intérieur donnent droit au gîte à un arrêt immédiat de la location sans remboursement.

Fait à _____, le _____

Signature du locataire,

Signature du propriétaire,

LU et ACCEPTE (mention manuscrite)

Code Banque		Code Guichet	Numéro de Compte	Clé RIB	Domiciliation
10278		01420	00020665701	67	CCM CANTON DE ROSHEIM

Identifiant international de compte bancaire

IBAN (International Bank Account number)							BIC (Bank Identification Code)
FR76	1027	8014	2000	0206	6570	167	CMCIFR2A

TITULAIRE DU COMPTE
ACCOUNT OWNER

NIBEL CHRISTIAN
25 RUE DU GENERAL DE GAULLE
67560 ROSHEIM

06-16-HECO110